

pouvoir traiter le même volume de données qu'au Canada. Vous trouverez une liste des fournisseurs de services Internet à l'adresse <http://thelist.internet.com>.

La radio et la télévision

Les nouvelles et les émissions d'affaires publiques du Canada sont diffusées par le système de radiodiffusion directe par satellite DirectTV, installé aux États-Unis. Ces programmes sont aussi diffusés par satellite dans plusieurs régions d'Amérique latine, aux Antilles et dans d'autres régions du monde. Des émissions de radio canadiennes sont diffusées un peu partout dans le monde par le service de Radio-Canada sur ondes courtes, Radio-Canada International. La SRC diffuse aussi des émissions par l'entremise d'Internet là où la largeur de la bande le permet. TV5 diffuse des nouvelles en français.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

Votre citoyenneté canadienne ne vous dispense pas de respecter les lois et règlements du pays d'accueil. Lorsque vous résidez dans un pays étranger, vous devriez vous familiariser avec le mode de vie de ses habitants. Si vous avez des ennuis, communiquez immédiatement avec le bureau du gouvernement du Canada le plus proche. Sachez toutefois que les agents



consulaires ne pourront peut-être pas vous venir en aide une fois que vous aurez acquis, en vertu de la loi du pays, un statut comme la citoyenneté.

Les conseils suivants vous aideront à profiter en toute sécurité de votre séjour à l'étranger :

- surveillez vos bagages et gardez-les toujours fermés à clef;
- ne passez jamais la frontière avec un paquet, pas même une enveloppe, appartenant à quelqu'un d'autre;
- choisissez judicieusement vos compagnons de voyage. Ne prenez pas d'auto-stoppeurs. Bien que vous ne transportiez sans doute rien d'illégal, il n'en est peut-être pas de même pour vos compagnons et vous pourriez être inquiété;
- sachez à tout moment où vous êtes et où vous vous dirigez. Planifiez avec soin tous vos déplacements routiers;
- dissimulez vos objets de valeur et ne les laissez jamais dans un